

Imaginons *un nouv*

La création du Pôle Sports ne va pas seulement donner à Niort de nouveaux équipements structurants et affirmer notre identité dans la région. Elle va aussi permettre de revoir radicalement cette entrée de Niort par l'avenue de Limoges et susciter l'aménagement d'un nouveau quartier. Présentation détaillée.

Où ?

L'aménagement du Pôle Sports est, rappelons-le, localisé en haut de l'avenue de Limoges, près de l'aérodrome de Souché. Quatre secteurs avaient été analysés avant que cette localisation ne soit choisie. Toutes les caractéristiques environnementales et socio-économiques des lieux avaient également été étudiées afin d'être intégrées au projet.

Le site s'étendra sur 122 hectares, longé par la rocade Est-Sud d'un côté, le Chemin communal du III^e millénaire de l'autre et deviendra une ZAC (Zone d'aménagement concerté). C'est-à-dire un véritable nouveau quartier de Niort qui aura à la fois une vocation de loisirs et une vocation économique. Idéalement situé, à

7 minutes de la place de la Brèche dans un sens et de l'échangeur de l'autoroute A 10 dans l'autre sens. Avant la création de cette ZAC, une phase de concertation avec les Niortais a été lancée avec des réunions publiques (*lire encadré ci-contre*) et s'achèvera par une enquête publique à l'automne 2005. ■



Quoi ?

Le Pôle Sports est composé de plusieurs équipements (*lire Vivre à Niort n°151*). D'abord, une halle des sports, d'une capacité de 3 000 spectateurs, réservée aux compétitions d'arts martiaux, de gymnastique et de jeux de balles (hand, basket, volley, tennis...) au niveau national. Étroitement lié à la halle des sports, un espace acrobatique (intérieur et extérieur) qui sera à la fois tourné vers l'organisation d'événements et vers la pratique de toutes les disciplines acrobatiques, culturelles et les sports à sensations (escalade, trampoline, arts du cirque ou encore simulateur de vol...). Puis, un stade sportif et événementiel de 12 000 places, évolutif à 20 000 places, conçu à la fois pour les matchs

de foot, de rugby mais aussi l'organisation d'événements ou de concerts. Enfin, le centre de développement du sport, tête de réseau du pôle, sera dévolu à la recherche, aux expérimentations et au développement de matériels. En complément, une Maison des loisirs et du tourisme sportif sera réalisée en centre-ville, le long de la Sèvre.

A ces éléments fondamentaux du Pôle sports, s'ajoutera une réflexion sur la voirie et sur le développement économique de part et d'autre de l'avenue de Limoges. Le tout dans un aménagement paysager global. Car le projet est bel et bien de créer un nouveau quartier et une véritable entrée de ville. ■

Qui ?

Le Pôle Sports figure au XII^e contrat de plan Etat-Région et réunit donc plusieurs partenaires financiers, aux côtés de la Ville : Etat, Région Poitou-Charentes et Département des Deux-Sèvres.

Un comité scientifique a été par ailleurs spécialement constitué pour être associé au projet et aux études préalables. Ce comité, d'une centaine de personnes, réunit aussi bien des associations sportives que des experts en développement économique, touristique et des programmeurs culturels. La volonté de la municipalité a été de

partir de l'expérience et des besoins des acteurs concernés pour définir les lignes directrices du projet, en appui des études réalisées.

Enfin, c'est l'équipe de Borja Huidobro qui a remporté le premier concours d'architecte organisé pour le Pôle Sports à savoir celui concernant le stade et le plan d'aménagement du site. Le jury a en particulier retenu la vocation paysagère forte de ce projet (38 équipes étaient en lice) qui prévoit de faire des lieux un grand espace vert, à la façon d'un campus arboré. ■

eau quartier...

Comment ?

Le projet d'aménagement du site, tel que l'ont imaginé les concepteurs du projet (voir le plan ci-dessous) s'articule autour de l'avenue de Limoges, de part et d'autre de laquelle seront construits les différents parkings. Deux nouveaux ronds-points devraient être aménagés au-delà de celui qui existe actuellement.

Certains équipements seront évolutifs dans le temps, c'est-à-dire qu'il est d'ores et déjà prévu des extensions pour répondre aux besoins dans les années à venir. Il s'agit en particulier du stade, qui pourra passer de 12 000 à 20 000 places ou encore du centre de développement du

sport, dont un seul module sera construit au départ mais qui pourra, en fonction des demandes des différents chercheurs ou organismes qui s'y installeront, être complété par de nouveaux bâtiments.

Quant à la zone économique, qui s'appuiera sur les entreprises existantes, elle bénéficiera elle aussi d'un réaménagement pour offrir une meilleure qualité urbanistique et paysagère. Enfin, il faut savoir que toutes les caractéristiques et contraintes du site ont été naturellement prises en compte dans le projet avec, en particulier, des mesures de protection pour les oiseaux ou contre le bruit.

Sachez en outre que la municipalité a particulièrement veillé au respect de l'environnement dans l'élaboration du projet, à la fois dans le choix des normes de construction HQE (Haute qualité environnementale) et dans la vocation paysagère exigée des concepteurs.

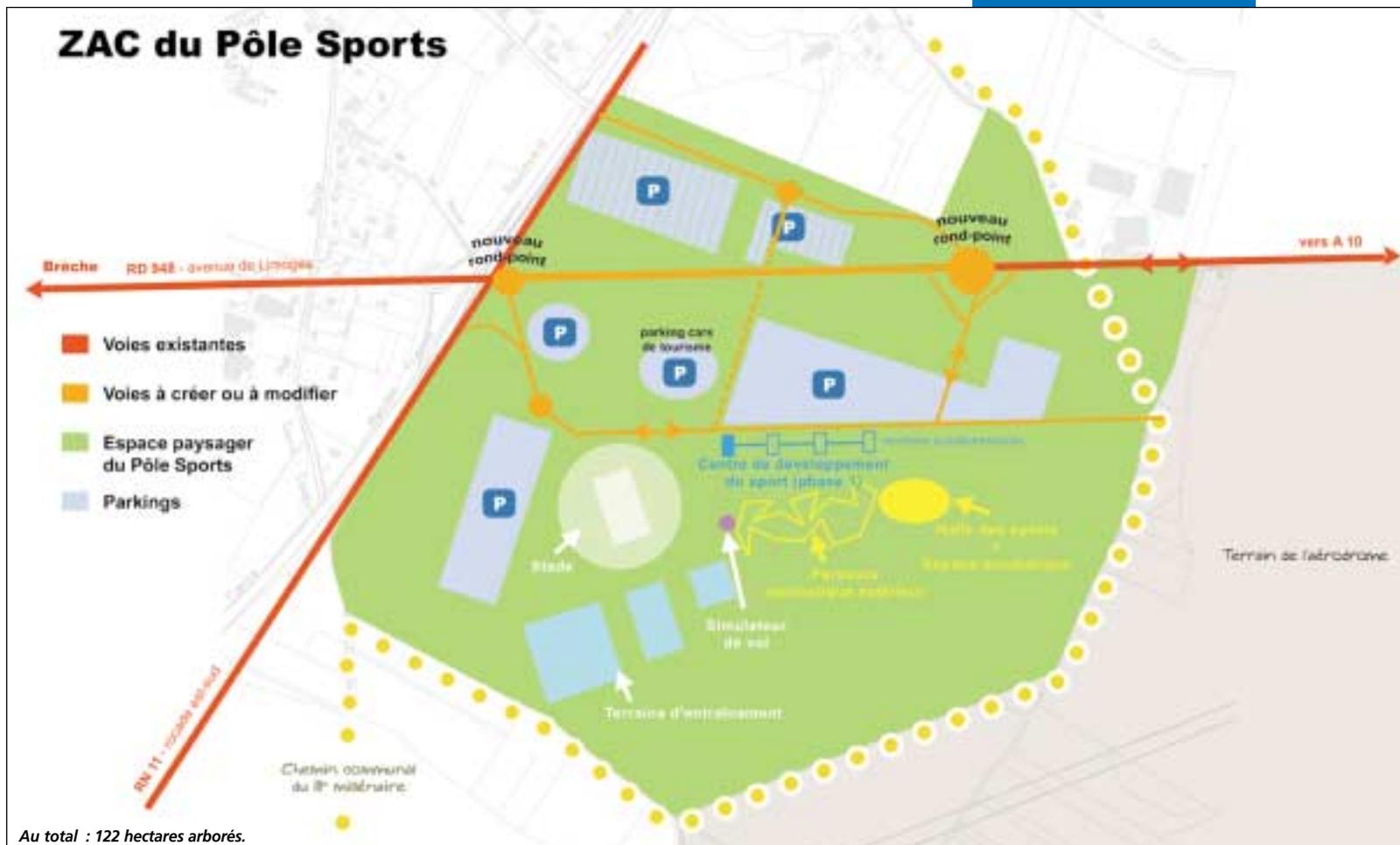
Ainsi non seulement les bâtiments et les espaces publics aménagés sur le site devront s'intégrer au paysage et prendre en compte des exigences en matière de développement durable mais les différents chantiers devront se dérouler selon des normes très strictes pour limiter les nuisances. ■

Vous voulez en savoir plus ?

> Un dossier d'information complet est à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel administratif communal ainsi qu'un cahier de doléances.

> Une réunion publique sur le sujet se déroulera à l'Hôtel de Ville le 6 juin à 20h30 et fait suite à une série de réunions de quartier et de réunions avec des publics spécifiques (agriculteurs et comité scientifique).

> Le site Internet de la Ville comporte lui aussi une présentation du projet à l'adresse suivante : www.vivre-a-niort.com



Recherche familles d'accueil

Cet été, pour la première fois à Niort, vont être organisées les Eurochestries, grand rassemblement de jeunes musiciens de plusieurs pays, créé en 1989 en Charente. Les organisateurs recherchent des familles d'accueil niortaises.

Organisé depuis plus de 15 ans d'abord en Charente et désormais en Charente-Maritime et dans la Vienne, le festival des Eurochestries va poser ses notes cet été, à la fin août, à Niort. Du 22 au 28 août, l'Orchestre à vent de Niort va accueillir

des jeunes musiciens de pays aussi différents que l'Allemagne, la Chine et la Russie.

Imaginé pour permettre des rencontres entre jeunes des plus grandes classes de conservatoire,

les Eurochestries ont fait depuis 15 ans la preuve de leur richesse et de leur générosité. Pendant une semaine, les jeunes se retrouvent à la fois pour partager des moments mais aussi pour travailler ensemble plusieurs morceaux et préparer plusieurs concerts. Des concerts qui seront donnés par les orchestres invités, avec leur propre répertoire, mais aussi par le grand orchestre qu'ils parviendront à créer ensemble.

L'Orchestre à vent de Niort (l'Ovni) s'est porté candidat auprès des organisateurs charentais du festival pour accueillir des jeunes cet été mais recherche des familles d'accueil. Pour que les musiciens soient reçus de façon chaleureuse – les jeunes ont pour la plupart moins de 18 ans – et pour qu'ils découvrent la vie française à travers l'exemple de familles niortaises. " Nous préférons que les jeunes soient accueillis deux par deux afin qu'ils ne se sentent pas trop isolés par le barrage de la langue, explique Jean-Xavier Mary, le chef de l'Ovni. Nous avons l'expérience de nos échanges annuels avec les musiciens de notre ville jumelle allemande de Cobourg et si, au départ, les familles

RÉPERTOIRE

Sachez que si l'aventure vous tente mais que vous êtes indisponible à cette date, la Mairie et l'Office de tourisme ont l'intention de créer un répertoire de familles d'accueil niortaises pour d'autres événements culturels ou sportifs. Et nous donner d'autres possibilités de faire des échanges et de rencontrer des ressortissants étrangers...

Rens. au 05 49 24 18 79.

appréhendent parfois d'accueillir deux jeunes, elles découvrent finalement que c'est beaucoup plus simple !"

En pratique, seul l'hébergement et certains repas du soir nous sont demandés, sachant que les jeunes seront pris en charge toute la journée par des répétitions et des visites. Et qu'ils seront presque tous les soirs en concert. ■

Véronique Bonnet-Leclerc

• Rens. Ovni, Armelle Magnier, tél. 05 49 24 24 37

• Rens. Office de tourisme, tél. 05 49 24 18 79.



L'Orchestre à vent de Niort et l'Office de tourisme recherchent des familles d'accueil pour les jeunes musiciens qui viendront fin août.

Bruno Derbord

30 JUIN

Un train-exposition contre les accidents

Parce que les accidents de la vie courante causent pas moins de 20 000 décès chaque année en France soit trois fois plus que les accidents de la route, la Macif a voulu nous sensibiliser de façon aussi efficace qu'originale en réalisant un "train de la prévention". Un train spécialement aménagé qui nous fait découvrir la

vie d'une famille virtuelle un beau samedi de printemps avec tous les risques quotidiens auxquels nous sommes confrontés. Chaque wagon étant conçu pour nous emmener d'une pièce de la maison à l'autre en passant par le jardin, haut lieu à risques s'il en est... Ce train-exposition sillonne la France du 14 juin au 7 juillet

en s'arrêtant dans les plus grandes villes de France : de Paris à Montpellier, de Toulouse à Reims en passant par... Niort où nous pourrons tous aller le découvrir le 30 juin. Ouvert au public de 9h à 18h, il nous accueillera, en famille si possible, pour une visite aussi ludique qu'informatrice. L'après-midi, des

conférences seront en outre données dans un wagon spécial et la Protection civile assurera toute la journée des animations autour des gestes de premier secours. ■

Renseignements : www.macif.fr, rubrique Prévention.



La Macif a imaginé un train spécial pour nous sensibiliser aux risques domestiques.

L'école Jean-Macé et le développement durable

Depuis l'an dernier, l'école primaire Jean-Macé a choisi de s'impliquer dans la défense de l'environnement et pour le développement durable. Une expérience pilote.

Mademoiselle Double-Tête a 17 ans et vit dans les arbres depuis l'année dernière. La nuit, elle fait peur aux merles avec sa tête blanche et le jour, avec sa tête carrée... Mademoiselle Double-Tête est, avec la sorcière et le monstre très maladroit Bouzigouloum, l'un des personnages créés par les élèves de l'école Jean-Macé. Uniquement avec des matériaux de récupération aussi différents que des bouteilles en plastique, des vieilles boîtes de conserve, des ordinateurs cassés ou des bouchons. Dans le cadre d'un projet artistique orienté vers la défense de l'environnement et le développement durable, qui sont les grands chevaux de bataille de l'école à travers le projet d'école. "Ce projet arts plastiques impliquait des élèves de CE1-CE2, de CM1-CM2 et de grande section maternelle, explique Françoise Drouzy, l'enseignante responsable du projet d'école. Les autres classes ont mené d'autres travaux comme l'étude des énergies, la question des déchets ou encore celle des déplacements en ville." Depuis que le développement durable s'est inscrit sur tous les tableaux de l'école Jean-Macé, avec l'implication de toute l'équipe enseignante mais aussi des parents d'élèves, associés à la démarche, les enfants ont exploré de nombreuses pistes. "Les classes qui ont voulu monter un projet artistique ont rencontré plusieurs intervenants extérieurs, des artistes de la région. L'aboutissement était cette expo que nous avons organisée à l'école au printemps et présentons de

nouveau en mairie à l'occasion de la Semaine du développement durable" explique Olivier Decroix, le directeur de l'école. Car le Maire s'est personnellement montré très intéressé et a souhaité donner l'appui de la municipalité à ce projet qui pourrait servir de test pour d'autres écoles.



Bruno Derbord

"Nous sommes très contents d'entendre les enfants parler de recyclage... se réjouit l'enseignante détachée sur le projet.

L'idée d'étendre le tri sélectif à toutes les écoles par exemple fait son chemin...

Remonter la filière

"Nous sommes soutenus aussi bien par la Ville que par l'Agglomération, l'Ademe ou encore l'Inspection académique qui a fait l'effort de détacher une de nos enseignantes à mi-temps sur le projet de l'école" souligne le directeur. Et les initiatives se sont succédé depuis un an. La classe de CP a fait un travail sur les déplacements en analysant les trajets maison-école et le mode de transport utilisé⁽¹⁾. Une autre



Bruno Derbord

Les élèves de l'école Jean-Macé ont créé de drôles de personnages rien qu'avec des déchets.

des poubelles selon les couleurs aux petits de maternelle" précise Olivier Decroix. Car le talent des enseignants est encore une fois d'adapter des notions parfois abstraites ou difficiles d'accès à l'âge de leurs élèves.

"Nous sommes très contents d'entendre les enfants parler de recyclage ou d'énergies, se réjouit Françoise Drouzy. Même s'ils ne maîtrisent pas tous les concepts, ils ont désormais de bonnes bases et... peuvent porter la bonne parole dans leur famille !" ■

Véronique Bonnet-Leclerc

(1) 11 enfants viennent à l'école en voiture, 7 viennent à pied, 1 vient en bus et aucun ne vient à vélo.

La semaine du développement durable

Pendant la semaine du développement durable (jusqu'au 4 juin), les élèves de l'école Jean-Macé vont pouvoir nous présenter leur projet d'école et leurs travaux exposés à la Mairie. Cette semaine est également l'occasion pour la municipalité, très attachée au développement durable, de présenter deux expositions de l'Ademe sur le climat et le développement durable. Le Conseil municipal enfants, très impliqué sur le sujet, participera lui-aussi à cette semaine.

Cinq soirées pour arrêter de fumer

Le centre d'examens de la Caisse primaire d'assurance maladie organise un nouveau stage pour les fumeurs. Une semaine pour vous aider à arrêter aujourd'hui ou... dans l'année qui suit.



L'équipe du stage avec, de gauche à droite, le Dr Dreher-Garcia, directrice du centre, Alain Mureau, animateur, le Dr Baillergeau et Dominique Brémand, animatrice.

de la CPAM et le médecin. Une réunion d'information préalable est organisée le 16 juin pour donner tous les renseignements aux personnes tentées par l'expérience et pour leur permettre de rencontrer la diététicienne du centre. "La plupart des craintes des fumeurs sont liées à la prise de poids

lorsqu'ils arrêtent de fumer" souligne le docteur Baillergeau.

Suivis une année

"Nous leur donnons des conseils mais nous proposons aussi à nos participants un suivi pendant une année, avec la possibilité de revoir notre diététicienne et notre médecin" ajoute l'un des animateurs. Une aide qui



Et si cette fois vous arrêtez ?

peut s'avérer déterminante lorsqu'on a du mal à "décrocher" ou que l'on a déjà "rechuté". "Les participants au stage peuvent tout à fait associer plusieurs thérapies pour arrêter de fumer, explique le docteur Sylvie Dreher-Garcia, qui dirige le centre. Par exemple, se faire poser un patch avec l'aide de leur médecin traitant et s'inscrire à notre stage... Il faut savoir que nous ne prescrivons aucun médicament en ce qui nous concerne mais que nous informons le médecin traitant. Notre stage repose sur un protocole mis en place par le Comité national des affections respiratoires avec un programme soirée par soirée."

Une méthode qui a fait ses preuves et conduit chaque année des Niortais à s'arrêter définitivement. "Ce stage est totalement gratuit pour les participants qui ne doivent pas obligatoirement relever du régime général mais simplement être deux-sévriens, souligne le docteur Dreher-Garcia. Nous avons la chance de disposer de ce centre de soins et de prévention financé par la CPAM, dans les Deux-Sèvres, ce qui n'est pas le cas de tous les départements, vous savez..." ■

Véronique Bonnet-Leclerc

• Réunion d'information le 16 juin à 18h et stage du 27 juin au 1^{er} juillet, de 18h à 20h.

• Rens. et inscriptions au Centre d'examens de santé et de prévention de la CPAM, 110 avenue de Limoges, tél. 05 49 04 46 60.

Notez-le

Enquête Insee



Bruno Derbord

Les enquêteurs de l'Insee portent une carte accréditive.

■ L'Insee entreprend une grande enquête sur l'emploi, reconduite tous les trimestres, pour évaluer le marché du travail. Cette enquête concerne les plus de 15 ans et analyse la situation professionnelle présente et passée ainsi que la formation des personnes interrogées. Sachant que les réponses fournies lors des entretiens resteront anonymes et ne seront exploitées que dans un but statistique conformément à la loi. Pour contribuer à l'échantillon national, la direction régionale Poitou-Charentes a sélectionné 66 ménages de Niort qui vont être contactés jusqu'au 22 juillet prochain ; d'abord par courrier puis sur rendez-vous avec une enquêtrice de l'Insee. Rappelons que ces enquêtrices sont munies d'une carte accréditive de l'Insee et seront annoncées au préalable par une lettre officielle. ■

Primeurs et repas bio dans les restos

■ Jusqu'au 3 juin, le service municipal des restaurants scolaires organise une semaine autour des légumes et des fruits frais dans les écoles primaires niortaises. Une initiative nationale dans l'esprit du Plan nutrition santé qui recommande de manger cinq à dix fruits et légumes par jour. Au menu des cantines niortaises sont donc prévus des entrées et des desserts préparés et présentés différemment pour tenter nos chers petits : brochettes de fruits frais ou petits légumes crus en bouquets. Des livrets-jeux seront en plus distribués à tous les élèves des écoles élémentaires. Et mardi 7 juin, sera reconduit le repas bio lancé depuis plusieurs années maintenant par le Conseil municipal et la diététicienne de la Ville. Deux initiatives pour contribuer à la bonne alimentation des nouvelles générations qui sont sous la sévère influence de la publicité et font grossir chaque année les statistiques en matière d'obésité... ■

Mardi 7 juin, du bio au menu des restaurants scolaires.



Bruno Derbord

Un voyage pour la vie

Une vingtaine de membres de l'Adot 79, avec à leur tête leur président Yves Bouchet, partent début juin pour Saint-Jacques-de-Compostelle. Ils entament ce périple pour dire haut et fort que "la greffe ça marche !"... à condition qu'il y ait des donneurs.

Quelques minutes chauffées à l'enthousiasme d'Yves Bouchet suffisent à le comprendre : le président de France Adot 79 aime les rencontres et la vie. Si ces qualités rendent sa fréquentation agréable, elles n'expliquent pas totalement un engagement de plus de vingt ans à la tête de l'antenne deux-sévrienne de l'Association pour le don d'organes et de tissus humains.

C'est en 1969 qu'a germé en lui l'idée de créer cette structure qui compte aujourd'hui 2 600 adhérents. Son frère Jean est alors très malade : il a besoin d'un rein. En lui faisant cadeau de la vie, Yves s'engage sur une route qu'il ne quittera plus jamais. Une route semée de joies, mais aussi de luttes contre la mort. "Même si une simple phrase sur une carte de visite suffit, rares sont ceux qui ont pris une décision de leur vivant. Alors, lorsque le décès survient, le médecin se voit contraint de demander à des proches sous le choc de prendre position". Pourtant une loi de bio éthique de 1994, reprise par la loi Caillavet, stipule clairement : "Toute personne majeure est supposée consentante au prélèvement d'or-



Vingt et un adhérents de l'Adot, greffés ou donneurs d'organes, vont rallier Niort à Saint-Jacques-de-Compostelle à pied ou à vélo.

gane, sauf avis contraire de sa part". Dans la pratique, rien ne se fait sans le consentement de la famille. Peu acceptent et les chiffres sont alarmants. En 2004, 10 000 personnes étaient en attente d'un donneur, 3 945 seulement ont pu être greffées.

1213 kilomètres

Mais il en faut plus pour décourager les membres d'Adot 79. Leur chant pour la vie, ils comptent bien le porter toujours plus haut, toujours plus loin. Ainsi, le 4 juin prochain, ils seront vingt et un, tous greffés ou donneurs, à s'élancer du parvis de la Mairie pour un périple de 1 213 kilomètres précisément, jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Les quatre étapes françaises et les dix espagnoles se feront à bicyclette pour onze d'entre eux, à pied pour huit autres, les deux derniers suivront en voiture, histoire d'assurer l'intendance. C'est grâce au sou-

tien de la Mairie de Niort, du Conseil général et d'autres sponsors, que ce voyage pour l'information sur le don d'organes a été possible.

Leur retour à Niort, le 22 juin, coïncidera avec la Journée nationale du don d'organes, une occasion supplémentaire de clamer la bonne nouvelle : la greffe ça marche ! Mais sans solidarité l'espoir reste maigre.

Ainsi, la probabilité de compatibilité pour un don de moelle osseuse est entre 1 pour 100 000 et 1 pour un million. Il y a actuellement seulement 126 000 personnes dans l'ordinateur central. "En matière de don d'organe, souligne Yves Bouchet, ce n'est jamais peut-être : il faut absolument se positionner pour sauver des vies."

Au fait, Jean, le frère d'Yves, va très bien... Merci. ■

Jacques Brinaire

Dons d'organes : ce qu'il faut savoir

Ce n'est pas l'âge inscrit sur la carte d'identité d'un donneur qui compte, mais son âge physiologique, bref : l'âge de ses artères. Compte tenu des évolutions de la médecine, les prélèvements se font de plus en plus tard. Si l'âge des donneurs est sensé être compris entre 18 et 50 ans, on peut, pour le rein ou le foie aller jusqu'à plus de 70 ans selon l'état de santé de la personne. Pour devenir donneur, il suffit de le formuler, par écrit, auprès de ses proches ou de demander une carte "Au nom de la vie" à France Adot 79, site de Niort, EFS, Hôpital, 79021 Niort Cedex. La loi protège également les personnes ne désirant pas donner d'organe après leur décès. Il suffit de demander un formulaire à son pharmacien et de le renvoyer au Registre national des refus, centralisé à Marseille.

Rompres l'isolement des personnes âgées

Depuis la canicule de 2003, obligation est faite aux mairies de recenser toutes les personnes de plus de 65 ans et les personnes handicapées. Pour identifier les personnes les plus fragiles en cas de fortes chaleurs.

Tout le monde a tiré les leçons de la canicule de 2003 : les pouvoirs publics, alertés par le grand isolement des personnes âgées, en particulier dans les grandes villes et agglomérations françaises, et chacun d'entre nous, à qui le drame de l'été 2003 a rappelé nos obligations envers nos grands-parents ou nos voisins âgés... Un plan canicule national a institué un réseau de surveillance météorologique et sanitaire. Et dans chaque département, un dispositif de veille et d'alerte a été instauré sous l'autorité du Préfet pour se mettre en place du 1^{er} juin au 30 septembre : quatre niveaux d'alerte ont été déterminés avec des seuils de température qui varient selon les régions. Ainsi, dans les Deux-Sèvres, le niveau retenu pour déclencher une "alerte canicule" est de 35°C pour la température diurne et de 20°C pour la température minimale nocturne. Si Météo France relève ces températures (ou des plus élevées) pendant trois jours consécutifs ou prévoit de les atteindre dans les deux jours à venir, le niveau 3 de l'alerte sera atteint et déclenchera un plan d'action.

A cette fin, les mairies ont toutes été chargées de recenser les personnes de plus de 65 ans et les personnes handicapées de leur commune afin de mettre en place précisément ce plan d'action et de pouvoir intervenir le cas échéant. Ainsi l'année dernière, les services municipaux ont-ils adressé un courrier à tous les Niortais de plus de 65 ans, inscrits sur les listes électorales (seul fichier dont dispose la mairie). Sachant que seules les personnes se sentant isolées ou qui présentaient des difficultés à se déplacer étaient naturellement concernées.

Grand isolement

Le résultat ne s'est pas fait attendre et les retours ont été nombreux : plus de 2 000 personnes ont voulu s'inscrire dans ce dispositif, basé, il faut le rappeler, sur le volontariat. En complément, la mairie avait également mobilisé les associations caritatives niortaises et les professionnels de santé afin qu'ils informent les personnes âgées de leur connaissance. Il est apparu que les personnes

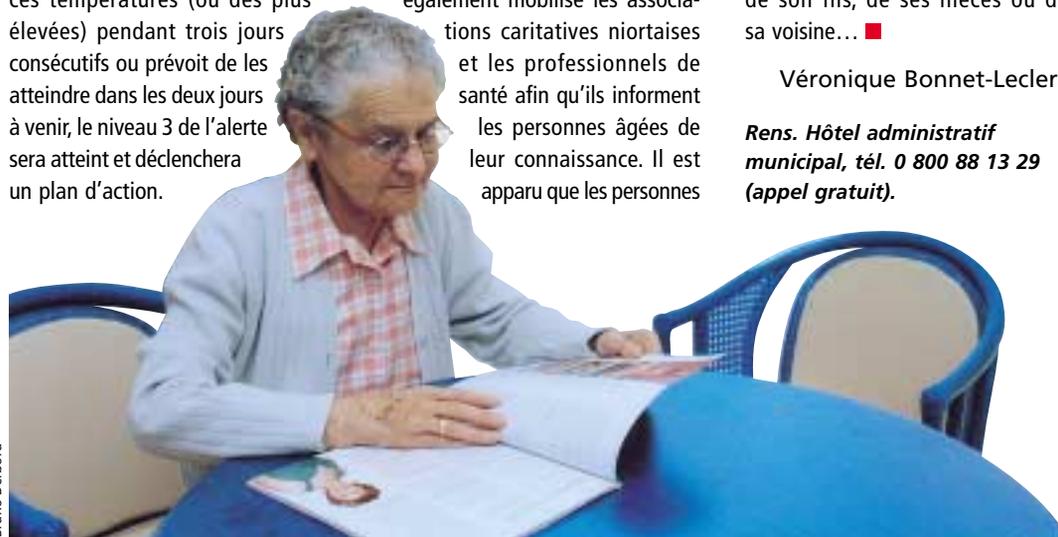
handicapées n'étaient pas les plus isolées car elles bénéficient en général de services de soins ou sont reliées à des associations.

Il n'y a certes pas eu de canicule l'été dernier mais le dispositif a pu être testé. Sur les 2 000 personnes inscrites, la mairie a rappelé 1 400 personnes et une centaine d'entre elles a même reçu la visite d'agents municipaux compte tenu de leur grand isolement. Où l'on a eu confirmation que certaines personnes étaient totalement délaissées par leurs proches, particulièrement l'été, et avaient d'abord exprimé un désir de parler et de se faire connaître...

Cette enquête, qui va être reconduite cette année, a permis de constituer un annuaire des Niortais les plus vulnérables à suivre en cas d'alerte et des personnes à prévenir. Mais attention, l'an passé, certaines familles ont cru pouvoir, à la faveur de ce nouveau dispositif, échapper à leurs propres devoirs en signalant leur proche, en grand isolement, et en se reportant sur la collectivité... Rappelons que la visite d'un agent municipal, quelle que soit sa gentillesse, ne remplace pas celle de son fils, de ses nièces ou de sa voisine... ■

Véronique Bonnet-Leclerc

Rens. Hôtel administratif municipal, tél. 0 800 88 13 29 (appel gratuit).



Bruno Derbord

Les mairies doivent désormais recenser toutes les personnes de plus de 65 ans et les personnes handicapées isolées.

Le saviez-vous ?

Vigipirate niveau orange

Certains d'entre nous s'étonnent de la présence de barrières aux abords des écoles et des fouilles éventuelles à l'entrée des salles de spectacles. Rappelons que depuis mars 2004 et les attentats meurtriers survenus à Madrid, toutes les communes de France ont reçu l'ordre de faire appliquer le plan Vigipirate à son niveau orange. Ce qui se traduit depuis un peu plus d'un an par un accroissement des mesures de surveillance, en particulier aux abords des bâtiments sensibles. Les consignes données par le service interministériel de Défense et de Protection civile enjoignent donc les Maires à appliquer des règles strictes en matière de respect du stationnement devant les écoles, de surveillance renforcée du réseau d'eau potable ou des lieux de spectacle. Des contraintes somme toute minimes pour chacun d'entre nous mais qui ont pour objet d'assurer notre sécurité et... de nous rassurer. ■

MÉTIER S

Meilleurs ouvriers de France

Avis à tous les artisans des Deux-Sèvres : les inscriptions au concours des meilleurs ouvriers de France sont ouvertes ! Ce concours prestigieux, qui équivaut à un diplôme de niveau III de l'Éducation nationale, récompense les meilleurs artisans, compagnons et ouvriers de leur spécialité. Organisé sous la forme d'épreuves nationales, cet examen imposé avait tenté dix-neuf candidats dans notre département l'an passé. ■

Rens. et inscriptions auprès du commissaire départemental, M. Passebon (lui-même artisan), tél. 05 49 76 51 85.